

ENQUÊTE PUBLIQUE

du 05 juillet au 02 août 2021 inclus

**Travaux de restauration de la continuité
écologique du Loing au barrage de la
Retournée (Fontenay-sur-Loing - 45)**



Conclusions du Commissaire Enquêteur

M. Marc LANSIART

23 août 2021

Une enquête publique a été organisée dans les mairies de Fontenay-sur-Loing et Nargis pour l'autorisation des travaux de restauration de la continuité écologique sur le Loing au barrage de la Retournée , du 05 juillet au 02 août 2021 inclus.

AVIS du Commissaire enquêteur :

SUR L'ORGANISATION DE LA PROCEDURE

L'enquête publique s'est déroulée conformément à l'article R 123-8 du code de l'environnement :

- La publicité par affichage a été faite dans les délais et maintenue pendant toute la durée de l'enquête, aux différents points d'affichage.
 - Les publications ont été réalisées dans 2 journaux locaux, représentant les 4 parutions réglementaires,
 - Le dossier d'enquête ainsi que les registres d'enquête ont été mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les mairies de Fontenay-sur -Loing et de Nargis ainsi que sur le site informatique de la Préfecture du Loiret.
 - Le commissaire enquêteur a tenu 4 permanences de 3 heures chacune, 2 en mairie de Fontenay-sur -Loing et 2 en mairie de Nargis
- Au total des observations ont été formulées par 9 personnes et le Commissaire enquêteur a échangé avec 8 personnes sur le dossier.
- Les conseils municipaux de Fontenay-sur-Loing et Nargis ont émis un avis défavorable pendant la période d'enquête publique.

SUR LE DOSSIER MIS A DISPOSITION DU PUBLIC

Le dossier soumis à l'enquête contenait les pièces exigées par la réglementation.

Cependant ce document n'est pas suffisamment précis et n'apportait pas de réponses sur des points sensibles pour la population

SUR LES REPONSES DU MAITRE D'OUVRAGE

L'Epage Loing a formulé des réponses argumentées aux questions et observations formulées. Les éléments apportés dans le mémoire en réponse permettent de mieux appréhender le projet et son intérêt pour la qualité écologique du Loing.

CONCLUSIONS SUR LE PROJET

A la lumière de l'ensemble des éléments détaillés précédemment, après avoir pris en compte les observations du public et les avis des communes et des organismes compétents ainsi que les enjeux et les caractéristiques du projet

Considérant :

- Que le projet bénéficie d'un intérêt général , et qu'il est attendu par certains acteurs locaux.
- Mais que l'enquête publique révèle une inquiétude justifiée des populations riveraines du canal et du Loing,
- Que l'enquête publique révèle également un besoin de concertation de l'EPAGE Loing avec les collectivités et les populations locales,
- Que le Maitre d'ouvrage a apporté des réponses aux observations formulées,

Aussi, j'émet un avis favorable :

A la demande de travaux de restauration de la continuité écologique sur le Loing au barrage de la Retournée à Fontenay-sur-Loing sous les réserves suivantes:

Réserve 1 : l'organisation d'une réunion d'information avec chacun des conseils municipaux

Réserve 2 : une information préalable du public avant le démarrage des travaux

Réserve 3 : une remise en état écologique du site à la fin des travaux, avec plantation d'arbres et d'arbustes

Fait à SARAN le 23 août 2021



Marc Lansiard
Commissaire enquêteur